

République Française

Meurthe-et-Moselle

DELIBERATION
COMITE DE POLE
PETR PAYS DU LUNEVILOIS

SEANCE DU 17 FEVRIER 2021

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
29	28	28

Date de convocation 11 février 2021
--

Date d'affichage du compte rendu 19 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-sept février à vingt heures trente, le comité de pôle, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en comité de pôle dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Philippe DANIEL**, président.

Présents : **Philippe ARNOULD, Fabrice BOYER, Philippe COLIN, Murielle GRIFFOUL-COLLOT, Pierre-Jean COURBEY, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Dominique GEORGE, Christian GEX, Maurice HERIAT, Laurie JOCHAUD DU PLESSIX, Jonathan KURKIENCY, Linda KWIECIEN, Jacques LAVOIL, Olivier MARTET, Thierry MERCIER, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bruno MINUTIELLO, Bernard MULLER, Catherine PAILLARD, Pascal PLUMET, Claude RICHARD, Gérard RITZ, Christophe SONREL, René WAGNER.**

Excusés : **Jocelyne CAREL remplacée par Francine GARNIER, Jacques LAMBLIN remplacé par Sabrina VAUDEVILLE, Laure VOURION.**

Voix consultatives : Mme LEHE Sophie, excusée, M. RICHARD Claude et M. BOURDON Didier, présents

Monsieur Maurice HERIAT a été nommé secrétaire de séance.

Objet : 5 - FINANCES : Demande subvention au titre des fonds européens LEADER Animation Gestion 2021
N° de délibération : 2021_005

Le Conseil Régional, autorité de gestion du FEADER pour la programmation 2014-2022, a notifié au PETR du Pays du Lunévillois l'éligibilité des frais de fonctionnement et d'animation du GAL à compter du 1^{er} janvier 2021.

Concernant une demande de financement soumise par la structure porteuse du GAL, le circuit de gestion LEADER 2014-2022 impose que celle-ci soit directement déposée auprès de l'autorité de gestion des fonds européens.

C'est pour cette raison qu'il est nécessaire de solliciter un accompagnement financier, au titre des fonds LEADER pour l'animation gestion de l'année 2021, directement auprès de la région Grand Est.

DÉPENSES	
Poste de dépense	€
Frais de Rémunération Animation / Gestion du 01/01/21 au 31/12/21	60 000.00 €
TOTAL	60 000.00 €


RECETTES		
Nature des concours financiers	€	%
Leader	54 000.00 €	90,00%
Autofinancement	6 000.00 €	10,00%
TOTAL	60 000.00 €	100,00%

Délibération

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport, le comité de Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la demande de subvention selon le plan de financement ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à solliciter cette demande auprès des fonds LEADER,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à cette demande de subvention,
- **S'ENGAGE** à prendre à sa charge le différentiel en cas de non attribution des montants de subventions sollicitées selon le plan de financement prévisionnel ci-joint,
- **PRECISE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2021 et suivants.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Le président, Philippe DANIEL



Philippe DANIEL
2021.02.22 08:55:08 +0100
Ref:20210219_094601_1-1-O
Signature numérique
Président du PETR du Pays du
Lunévillois

Philippe DANIEL